

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Programmation-Pluriannuelle-de-l-Energie-une>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Le nucléaire tue l'avenir, arrêtons-le ! > Ni prolongation ni nouvelle installation ! > Actualités de campagne > **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : une prolongation du risque nucléaire qui nous emmène dans le mur !**

21 janvier 2020

## **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : une prolongation du risque nucléaire qui nous emmène dans le mur !**

Le texte de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), censé définir les grandes lignes de la politique énergétique française pour les années à venir, [est en consultation du 20 janvier au 19 février 2020](#). Il s'agit de la dernière étape d'un long processus où beaucoup de temps a déjà été perdu.

**Recul de l'échéance de réduction de la part du nucléaire, prolongation du fonctionnement des centrales existantes jusqu'à 50 ans au moins, et de nouveaux réacteurs dans les cartons : voici ce que nous propose ce texte.**



## Un recul irresponsable de l'échéance de réduction de la part du nucléaire

La « Loi de transition énergétique pour une croissance verte » votée en 2015 prévoyait qu'à échéance 2025, le nucléaire ne représenterait plus que 50% du mix électrique. Les gouvernements successifs n'ayant rien entrepris en ce sens, cette échéance devenait de plus en plus ambitieuse.

Mais plutôt que de chercher à atteindre cet objectif au plus tôt, le gouvernement a carrément repoussé l'échéance de 10 ans. L'argument climatique invoqué a bon dos : des scénarios montraient pourtant qu'un report à 2035 n'était pas nécessaire pour respecter les engagements de la France en matière de réduction des émissions. En outre, [comme le rappelle le Réseau Action Climat](#), les mesures proposées dans cette PPE et dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone qui l'accompagne ne permettent pas d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Ce report ne relève donc ni d'un souci environnemental, ni du pragmatisme, mais d'un attentisme pur et simple. Il aura par ailleurs des conséquences lourdes sur la sûreté.

## 14 réacteurs arrêtés tardivement...

**14 réacteurs seront fermés d'ici à 2035.** Outre Fessenheim, les fermetures auront lieu parmi les centrales suivantes, comptant parmi les plus anciennes : Blayais, Bugey, Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines et Tricastin. Le choix a été fait de privilégier l'arrêt de paires de réacteurs sans pour autant fermer des sites entiers. Ces six paires (hors Fessenheim) se répartissant sur sept sites potentiels, l'une des centrales nommées plus haut ne connaîtra pas de fermeture. En outre, les deux réacteurs de Saint-Laurent des Eaux (Loir-et-Cher), qui atteindront pourtant 52 ans en 2035, semblent voués à continuer à fonctionner, leur fermeture se traduisant par l'arrêt complet du site.

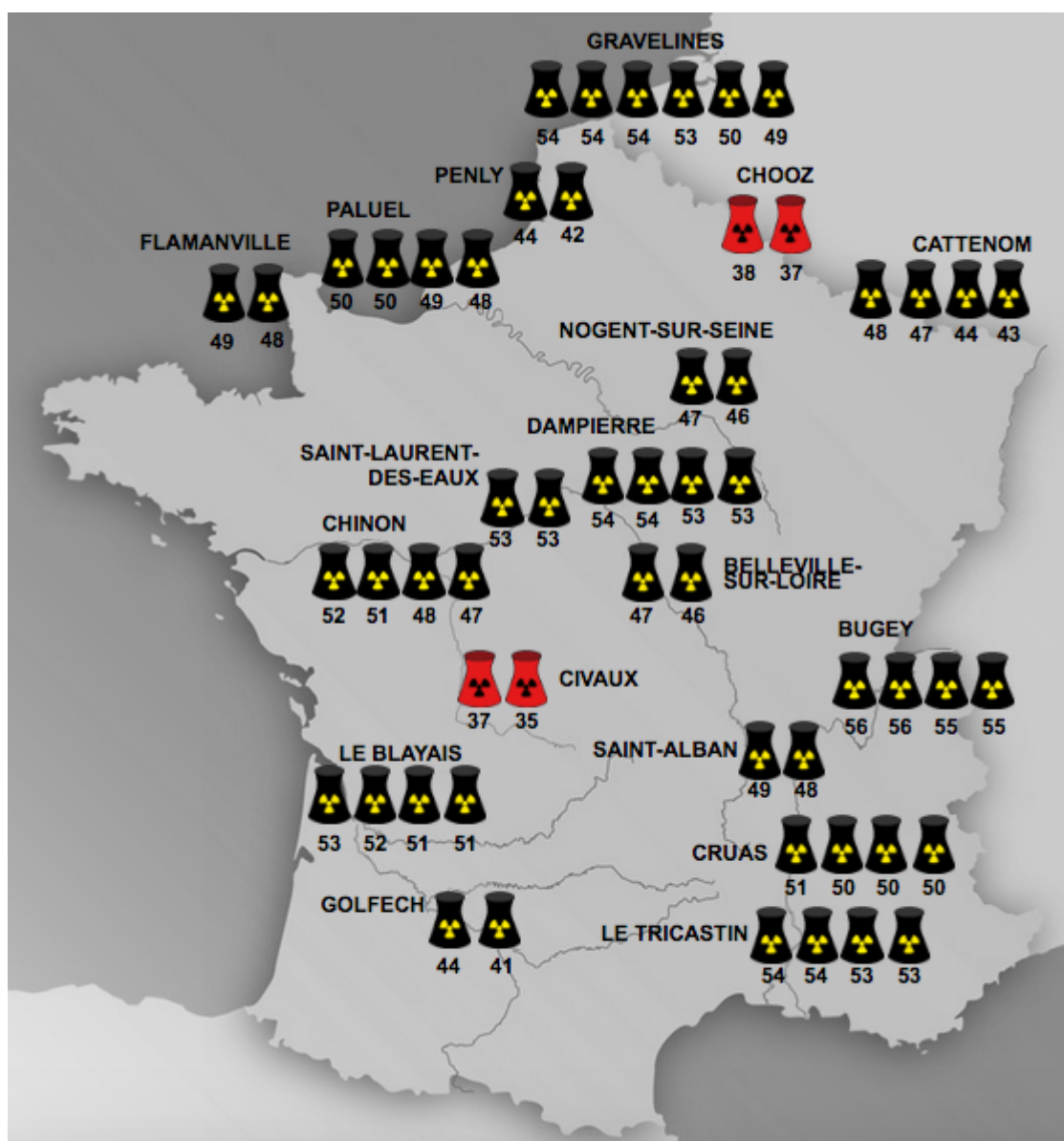
**L'arrêt à l'occasion de la 5ème visite décennale (soit plus de 50 ans de fonctionnement**

**effectif ! [1]) est présenté comme la norme**, une fermeture survenant avant cette échéance donnant lieu à une compensation pour EDF. Toutefois, outre Fessenheim, de 2 à 4 réacteurs pourraient faire l'objet d'une fermeture « anticipée » : deux en 2027-2028 et éventuellement deux autres en 2025-2026 si toute une série de conditions sont réunies, dont une partie dépend des choix énergétiques de nos voisins (autant dire que le gouvernement ne s'engage pas). **En clair, à part Fessenheim, le gouvernement ne s'engage à aucune fermeture lors du quinquennat.**

D'ici 2028, la production nucléaire ne variera donc pas beaucoup (elle sera cette année-là de 371 ou 382 TWh, selon les scénarios retenus ; en comparaison, elle a été de 390 TWh en 2019). La baisse de la part du nucléaire sera donc toute relative... et découlera surtout de la croissance de la part des renouvelables !

### ... et 44 autres réacteurs restant en fonctionnement !

**Si l'arrêt de 14 réacteurs est prévu, les 44 autres resteront en fonctionnement, sans que leur sort après 2035 n'ait été envisagé.** La moyenne d'âge du parc sera alors de 49,3 ans. Même en partant du principe que les plus anciennes unités auront déjà été fermées, près de 20 auront alors atteint ou dépassé les 50 ans de fonctionnement effectifs.



[Voir ici notre](#)

[carte-calculateur pour évaluer l'âge des réacteurs d'ici 2035.](#)

**Le gouvernement part ainsi du principe que ces réacteurs pourront continuer à fonctionner sans problème. Ceci revient à ignorer totalement l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire, seule habilitée à décider de la poursuite ou non du fonctionnement d'un réacteur, ainsi que les enjeux liés au vieillissement.** Rappelons pourtant que certaines pièces comme les cuves, ne sont ni réparables ni remplaçables et deviennent plus fragiles avec le temps. Les prolonger au delà de la durée de fonctionnement initialement prévue, d'une quarantaine d'année, revient à rogner sur les marges de sûreté.

En outre, de nombreux défauts de fabrication, résultant d'affaires de fraudes dans les usines, sont régulièrement découverts sur des pièces équipant le parc nucléaire. Si celles-ci ne présentent pas les caractéristiques attendues en termes de sûreté, peut-on présager aussi facilement de leur robustesse dans la durée ?

Enfin, la prolongation du fonctionnement des réacteurs nécessitera des interventions lourdes et souvent inédites, alors même que [l'ASN émet des doutes quant à la capacité d'EDF à réaliser de gros travaux](#) pour prolonger le fonctionnement de ses réacteurs et pointe une sévère perte de compétence.

La prolongation du fonctionnement de si nombreux réacteurs à 50 ans - voire 60 - ne peut donc être considérée comme acquise. Mais le gouvernement a délibérément choisi d'ignorer cette question, au point de refuser, [lors du vote de la loi énergie-climat en juillet 2019](#), un amendement proposant que la PPE comporte des scénarios alternatifs si un ou plusieurs réacteurs devaient fermer pour raison de sûreté. Tentant de noyer le poisson, François de Rugy, alors ministre de la Transition Ecologique, avait avancé que ce ne serait pas nécessaire. De telles explications cachaient mal le refus du gouvernement de penser cette éventualité.



## La relance du nucléaire à l'ordre du jour

---

En outre, pour le gouvernement, les 50% de nucléaire dans le mix électrique ne constituent pas une étape intermédiaire dans une baisse censée se poursuivre. Il s'agit aussi, implicitement, d'un plancher en-deçà duquel il ne faudrait pas descendre.

Certes, il est reconnu que de nouvelles constructions ne sont pas nécessaires d'ici 2035. Et officiellement, toutes les options sont ouvertes, y compris un scénario 100% renouvelables (qui doit être préparé par RTE). Mais cette orientation possible semble bien minoritaire tant le souci semble être de continuer à ménager un avenir pour le nucléaire.

Même si elle ne constitue pas un "engagement", **la construction de 6 nouveaux EPR, déjà évoquée dans une lettre du gouvernement à EDF, figure cette fois-ci noir sur blanc**, assortie de toute une série d'étapes à valider pour rendre possible ce scénario (sécurisation du modèle de financement notamment).

Des recherches sont également envisagées pour le développement de « Petits Réacteurs Modulaires ». Et malgré [l'abandon du prototype Astrid](#) (version améliorée du réacteur Superphénix), est évoqué l'éventuel développement d'un parc de « réacteurs à neutrons rapides » dans la deuxième moitié du XXIème siècle.

Cette fuite en avant dans le nucléaire aura bien sûr des conséquences en termes de sûreté, mais aussi de production de déchets. Alors que le projet Cigéo d'enfouissement de déchets radioactifs, imposé à la population du Grand Est, présente toujours des problèmes de sûreté importants, la PPE concède que « *la question d'une extension ou de nouvelles capacités de stockage géologique pour accueillir les déchets générés par le nouveau parc se posera* » !

Enfin, il est envisagé de laisser fonctionner jusqu'en 2040 les installations de fabrication du combustible nucléaire, [pourtant déjà touchées par le vieillissement](#), et d'accroître l'utilisation de combustible MOX.

## **Une politique énergétique court-termiste dictée par l'industrie nucléaire**

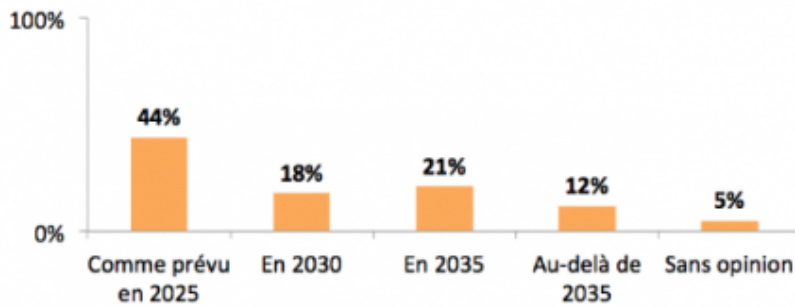
---

Malgré les multiples étapes d'élaboration et les "consultations" à répétition, le constat s'impose : la PPE reste dictée par EDF et ses choix court-termistes. L'application des décisions mises en œuvre aboutira à une situation absurde de surproduction, les énergies renouvelables venant s'ajouter au nucléaire au lieu de s'y substituer. Tous ces risques seront donc pris pour permettre à la France d'exporter une électricité nucléaire dont nos voisins ne voudront sûrement pas.

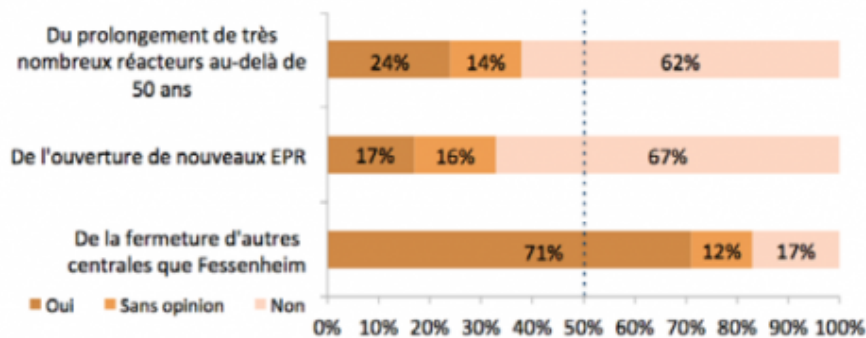
Et quoi qu'en dise EDF, qui semble privilégier une approche low-cost au mépris de la sûreté et des personnes en charge des travaux [2], le vieillissement des réacteurs renchérra forcément le coût de production de cette électricité.

La consultation qui vient de commencer apparaît comme une étape de pure forme, qui vient confirmer le mépris pour l'avis des citoyennes et citoyens. Lors du débat public organisé en 2018 sur la PPE, 400 personnes représentatives de la population française avaient été tirées au sort et questionnées sur différents sujets. Entre autres, elles s'étaient exprimées massivement contre le report à 2035 des 50% de nucléaire, contre la prolongation de nombreux réacteurs à 50 ans et contre la construction de nombreux EPR. C'est en vain qu'on cherchera une trace de leur avis dans le texte de la PPE.

## 7. À votre avis, faut-il fixer l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité



## 8. À votre avis, faut-il décider avant 2028 :



Extrait du [compte-rendu du débat public PPE](#)

Et si le gouvernement revenait à la raison, que se passerait-il ? C'est ce que tente d'imaginer cet article d'anticipation de Bernard Laponche paru dans [Les annales des mines](#) :



## Notes

[1] D'ores et déjà, on constate que les 4ème visites décennales surviendront alors que les réacteurs concernés auront en moyenne plus de 42 ans. Voir [le décryptage réalisé par la CRIIRAD](#) à ce sujet

[2] EDF estime le coût de production du MWh nucléaire à 32-33 €, soit presque moitié moins que le chiffrage effectué par la Cour des Comptes en 2016. Elle justifie ce chiffre par une réévaluation à la baisse du coût du Grand Carénage, ces opérations effectuées pour la mise aux normes post Fukushima, la réalisation de travaux de maintenance lourde et la prolongation de la durée de fonctionnement des réacteurs. Alors que l'état de la sûreté n'incite pas à l'optimisme, on peut s'interroger sur cette réévaluation. Traduit-elle une volonté d'EDF d'économiser sur la sûreté en n'effectuant pas certains travaux et en accroissant encore plus le dumping social, par la mise en concurrence des entreprises prestataires et le choix des moins chères ?